

REGLEMENT D'ADHESION AU CLUB ETOILE

Article 1 : OBJET

La société HAMA EURL, Société au capital de 7.622.000 Euros inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro B 334 284 429 dont le siège social est sis à POINCY (77470) 15 rue de la briqueterie, ci-après dénommée « Hama France » a mis en place un programme de fidélité à l'attention de certains de ses clients, dénommé « Club Etoile » avec obtention d'une Carte de fidélité, dans les conditions ci-après définies.

Article 2 : CONDITIONS D'ADHÉSION AU CLUB

L'inscription au Club Etoile implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de son adhésion au Club Etoile ainsi que du bénéfice des avantages et étoiles acquises dans le cadre du Club Etoile. **Hama France se réserve le droit d'exclure à tout moment tout participant en cas de fraude.**

Ce Club est ouvert à tous les clients professionnels Hama France sur le territoire de la France métropolitaine et des DOM TOM dont le montant annuel de chiffre d'affaires des commandes conclues avec la société Hama France se situe entre 350 € HT et 30 000 € HT.

Pour s'inscrire à cette opération, chaque candidat à l'adhésion doit dûment remplir le formulaire d'inscription, disponible sur le site Internet www.hama.fr ou le bulletin d'inscription envoyé avec le prospectus de l'opération ou distribué par nos commerciaux, dans lequel seront mentionnés le numéro de compte client Hama du candidat à l'adhésion et ses coordonnées professionnelles complètes.

Toute inscription inexacte ou incomplète ne sera pas prise en compte.

La société Hama France attire l'attention des adhérents qu'une seule inscription est possible par numéro de compte client.

L'inscription deviendra effective le 1er du mois en cours par un enregistrement fait par le Service Clients de Hama France, laquelle sera confirmée par l'envoi de la Carte de fidélité Club Etoile.

L'inscription au Club est tacitement reconduite à la date anniversaire d'adhésion, l'adhérent ayant la possibilité de se désinscrire du programme Club Etoile au moyen de l'envoi d'un courrier recommandé avec avis de réception adressé au siège de la société Hama France, la désinscription dudit adhérent prenant alors effet dans les 15 jours suivant la réception dudit courrier.

Afin de remercier l'adhérent pour son inscription, 25 étoiles Bonus sont offertes automatiquement.

Lors de l'inscription, l'adhérent sera affilié à un univers selon le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de ses relations contractuelles avec la société Hama France au cours des douze derniers mois précédant l'adhésion.

Il existe 4 univers :

Constellation de 350 à 2 000 €

Voie lactée de 2 000 à 5 000 €

Cosmos de 5 000 à 15 000 €

Galaxie de 15 000 € à 30 000 €

Chaque année à la date anniversaire de l'adhésion au Club Etoile, la société Hama France informera l'adhérent du chiffre d'affaires atteint au cours de l'année précédente, c'est-à-dire des douze derniers mois précédant la date anniversaire de l'adhésion au Club Etoile. En cas de franchissement d'un des seuils des univers tels que susvisés, l'adhérent sera automatiquement affilié au nouvel univers relatif à son chiffre d'affaires et la nouvelle carte de fidélité correspondante lui sera attribuée.

Si le chiffre d'affaires des douze derniers mois écoulés devient inférieur à 350 € HT, ou encore si l'adhérent cesse de remplir l'une des conditions d'adhésion requise, il sera automatiquement désinscrit du Club Etoile dans les 15 jours suivant l'envoi d'un courrier recommandé avec avis de réception adressé par la société Hama France.

En cas de désinscription de l'adhérent au programme de fidélité Club Etoile pour l'une des causes ci-dessus, ce dernier bénéficiera alors d'un délai de quinze jours pour échanger les étoiles acquises contre des cadeaux. Passé ce délai, les étoiles seront effacées du compte adhérent.

Article 3 : MODALITÉS POUR CUMULER DES ÉTOILES

Hama France offre des étoiles aux adhérents lors de chaque enregistrement de commandes. Toute commande enregistrée donne droit aux étoiles sur la base de calcul suivante :

Montant total net de la commande x 0,15 = nombre de étoiles acquises

Exemple :

La société X commande 1200 € HT de produits

Soit 1200 € x 0,15 = 180 étoiles

Et inversement pour les avoirs enregistrés, qui soustraient les étoiles sur la même base de calcul.

En outre, l'adhérent aura l'opportunité d'augmenter considérablement ses étoiles grâce à des opérations spéciales proposées par Hama France, offrant des étoiles Bonus qui s'ajouteront alors aux étoiles déjà acquises.

Article 4 : MODALITÉS DU PARRAINAGE

L'adhérent inscrit au Club Etoile peut à tout moment parrainer un autre client de la société Hama France, à condition que celui-ci remplisse effectivement les conditions d'adhésion visées à l'article 2 des présentes. Il peut faire autant de parrainage que souhaité.

En parrainant un autre client, **le parrain et le filleul gagnent automatiquement 25 étoiles Bonus**. Pour le parrain, ces étoiles Bonus s'inscrivent sur son crédit d'étoiles, et pour le filleul, son compte s'ouvre avec un crédit positif de 25 étoiles. Par la suite, aucun lien ne persiste entre le parrain et le filleul.

Article 5 : MISE A JOUR DU SOLDE ET VALIDITÉ DES ÉTOILES

A chaque commande enregistrée par le Service Clients de la société Hama France, les étoiles acquises seront automatiquement cumulées et calculées une fois par mois, en début de mois. Le nombre total d'étoiles est consultable sur le site www.hama-club-etoile.fr.

Un relevé d'étoiles, indiquant le solde d'étoiles acquises, sera envoyé tous les trimestres par mail ou courrier aux adhérents.

Les étoiles sont valables durant les douze mois suivant la date anniversaire de l'adhésion et pourront être reportés sur l'année suivante dans la limite de 24 mois, période au-delà de laquelle les étoiles accumulées qui n'auront pas été utilisées seront définitivement perdues.

Article 6 : UTILISATION DES ÉTOILES

L'adhérent a toute liberté dans l'utilisation de ses étoiles.

Les étoiles acquises et en cours de validité peuvent être utilisées, à n'importe quel moment, pour l'obtention, en fonction du nombre de étoiles requises et acquises, de cadeaux sélectionnés sur notre site à l'adresse www.hama-club-etoile.fr, la société Hama France se réservant la possibilité de modifier sans préavis et de manière unilatérale le catalogue de cadeaux sur le site www.hama-club-etoile.fr

L'utilisation des étoiles se fait grâce à la connexion au compte adhérent sur le site www.hama-club-etoile.fr, après identification au moyen d'un login et un mot de passe, lesquels auront préalablement été communiqués à l'adhérent.

L'adhérent sera en mesure de modifier à tout moment les données présentes sur son compte adhérent ainsi que ses identifiants.

En cas de perte de ces identifiants, l'adhérent pourra contacter la Hotline au 02 51 23 26 07, ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi et/ou adresser un email selon les modalités précisées dans la procédure « perte – oubli du mot de passe » présentes sur le site www.hama-club-etoile.fr.

Lors d'une commande de cadeau, l'adhérent n'a pas l'obligation d'utiliser toutes ses étoiles en une seule fois.

Exemple : Avec 1 000 étoiles, il a la possibilité de choisir le nombre d'étoiles à utiliser par cadeau :

400 étoiles pour un cadeau Shopping

500 étoiles pour un cadeau Evasion

100 étoiles non utilisés

Les étoiles utilisées seront immédiatement prélevées sur son compte d'étoiles adhérent.

Une fois l'utilisation des étoiles effectuée par l'adhérent selon les modalités susvisées, ce dernier recevra une confirmation de la société Hama France et son cadeau lui sera adressé par envoi postal dans les meilleurs délais.

Pour toute question supplémentaire, l'adhérent peut contacter la Hotline au 02 51 23 26 07, ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi.

Il est rappelé à l'adhérent que ces cadeaux sont non commercialisables et ne pourront être vendus ou loués.

Compte tenu de la nature même de l'opération, si les cadeaux ainsi sélectionnés n'étaient plus disponibles et si les circonstances l'exigeaient, la société Hama France se réserve le droit de les remplacer, à tout moment et sans préavis, par d'autres cadeaux de même valeur.

L'utilisation des étoiles ainsi acquises ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de contre-valeur en argent, ni à des échanges ou remplacements pour quelque cause que ce soit. Il est précisé qu'en aucun cas les adhérents ne pourront demander le remboursement de frais liés à la délivrance ou la jouissance des cadeaux décernés.

Article 7 : FIN ET MODIFICATION DE CLUB ETOILE

La société Hama France se réserve le droit de modifier ou mettre un terme au présent programme de fidélité Club Etoile, et ce, à tout moment.

Toutefois, elle en informera préalablement les adhérents soit par messagerie électronique soit par une annonce sur le site internet www.hama-club-etoile.fr

Les adhérents bénéficieront alors d'un délai de quinze jours pour échanger les étoiles acquises contre des cadeaux. Passé ce délai, les étoiles seront effacées du compte adhérent.

Article 8 : RÉSEAU INTERNET ET INFORMATIQUE

La société Hama France dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement de l'opération.

En outre, sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue pour des problèmes d'acheminement, de téléchargement ou de perte de courrier électronique ou postal.

La société Hama France dégage toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus, bogue...) occasionnée sur le système des adhérents à leur équipement informatique et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

La société Hama France ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté perturbant l'organisation et la gestion de l'opération, elle était amenée à écourter, proroger, reporter, modifier ou annuler l'opération.

Dans de telles circonstances, la société Hama France mettra en place les moyens techniques pour en informer les adhérents sur le site www.hama-club-etoile.fr

Article 9 : RESPONSABILITÉ DE HAMA

La société Hama France ne pourra être tenue pour responsable des dommages éventuels liés à l'envoi, au transport et à la livraison des cadeaux et ne sera en aucun cas responsable des dommages liés à l'utilisation, à la conformité ou encore au bon fonctionnement desdits cadeaux.

La société Hama France ne pourra être tenue responsable d'éventuelles utilisations frauduleuses par des tiers, des données mentionnées sur le site www.hama-club-etoile.fr et notamment des données personnelles de l'adhérent.

Article 10 : DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées dans le cadre du Club Etoile sont destinées exclusivement à la société Hama France ainsi qu'à son partenaire, la société 37deux – Allée Gautier, parc Actilonne – 85340 Olonne sur mer, RCS 449 642 297, lesdites informations ne pouvant être ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit sans accord préalable de l'adhérent.

Les adhérents autorisent par avance la publication de leur nom et/ou dénomination sociale dans les outils de communication internes à Hama France ainsi que internes à son partenaire, la société 37deux.

Les informations nominatives recueillies auprès des adhérents sont obligatoires pour le traitement de la demande. Elles sont destinées à la société Hama France, ou à ses sous-traitants et/ou ses prestataires, telle que la société 37deux, pour des besoins de gestion. Elles ne sont communiquées à des tiers que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Les adhérents peuvent s'opposer à ce que les informations les concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale par courrier postal ou par téléphone en adressant un courrier à Hama France ou par e-mail à l'adresse hama-contact@hama.fr

En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, les adhérents disposent des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour les exercer, vous pouvez contacter directement la société Hama France par courrier, par téléphone au 01 60 32 50 00 ou par e-mail à l'adresse hama-contact@hama.fr

Article 11 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments (logos, textes, images, marques, logiciels, bases de données, dessins ...) contenus dans le site www.hama-club-etoile.fr restent la propriété exclusive de la société Hama France et ne peuvent être reproduits, téléchargés, transférés ou modifiés d'une quelconque manière sans l'accord exprès, préalable et écrit de la société Hama France.

Article 12 : DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le présent règlement d'adhésion et plus largement le programme de fidélité Club Etoile est soumis aux dispositions de droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire.

En cas de litige portant sur l'exécution ou sur l'interprétation du présent règlement, seul le Tribunal de Commerce de Meaux sera compétent.

Article 13 : MENTIONS LÉGALES

Editeur : HAMA EURL, Société au capital de 7.622.000 Euros inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro B 334 284 429 dont le siège social est sis à POINCY (77470) 15 rue de la briqueterie, Tel : 01.60.32.50.00

Hébergeur : le site est édité et hébergé par la société 37deux – Allée Gautier, parc Actilonne – 85340 Olonne sur mer, RCS 449 642 297